

Service gestion des volontaires

## ARRÊTÉ

Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours,

portant avancement de grade en  
qualité de sapeur-pompier  
volontaire du sapeur 1ère classe  
Yoan CHERIF-BAHIA du CIS  
MAZAMET

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la  
partie réglementaire,

VU les propositions du chef de groupement territorial et du chef de  
centre,

VU l'avis du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers  
volontaires en date du 25 février 2015,

VU l'avis favorable du comité de centre de MAZAMET,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de  
secours du Tarn,

## **ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le sapeur 1ère classe Yoan CHERIF-BAHIA, sapeur-pompier volontaire affecté au centre de secours de MAZAMET, est nommé au grade de caporal à compter du 1er octobre 2015.

**Article 2** : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le : **14 SEP. 2015**

Le président du conseil d'administration  
du SDIS

  
Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de  
la notification du :